

COMMUNE DE SERRIERA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 13 novembre 2019, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Guillaume LECA, demeurant à OTA.
Né à SERRIERA le 9 avril 1948.
Décédé à AJACCIO le 24 décembre 2017 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé tant directement que du chef de son auteur, conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A SERRIERA (Corse du Sud)

LE QUART (1/4) EN PLEINE PROPRIETE de deux parcelles de terre, cadastrées section A lieudit CAPO D'ORCA numéro 322 pour 04 ha 53 a 24 ca et lieudit PITIROSSU numéro 218 pour 30 a 40 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI